

**PROCÈS VERBAL**  
**Réunion du premier Conseil d'École**  
**Lundi 16 novembre 2020**

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mesdames GILLET, PROVOST, CARVALHO et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Mesdames ALLINANT, MARIOT, PATAS, Messieurs MUDRY et LAUNAY, parents élus,
- Monsieur TRIFAUT, Maire de la commune, Madame COULON, Adjointe au Maire, et Monsieur RENAULT, Conseiller Municipal,

Étaient absents excusés :

- Mesdames LAURENT et DEMASSEZ DU CASTEL, professeurs,
- Mesdames LAMBERT et CALBRY, parents élus
- Monsieur HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes
- Monsieur. SIONNEAU, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mesdames du RASED

Madame LECOURT propose un tour de table pour commencer ce premier Conseil d'École de l'année scolaire 2020/2021.

Madame GILLET accepte d'être la secrétaire de séance.

**1. Rentrée 2020 : effectifs, organisation, ...**

À ce jour, l'école accueille 120 élèves, venant de 104 familles. À noter qu'une nouvelle élève de CM2 arrivera la semaine prochaine.

On observe une baisse d'élèves par rapport à la fin de l'année précédente (passage en 6<sup>ème</sup> d'une grosse cohorte, et quelques déménagements).

Ces 120 élèves sont répartis dans 5 classes + 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) comme suit :

↪ 24 CP dont l'enseignante titulaire est madame Aurélie GILLET

↪ 25 CE1 dont l'enseignante titulaire est madame Audrey PROVOST

↪ 22 CE2 dont l'enseignante titulaire est madame Magaly LAURENT

↪ 19 CM1/CM2 (11 CM1+8 CM2) dont l'enseignant titulaire est monsieur Thierry DINOCHAU

↪ 18 CM2/CM1 (11 CM1+7 CM2) dont l'enseignante titulaire est madame Cindy LECOURT

Les 12 autres élèves sont soutenus par le dispositif ULIS sous la responsabilité de madame Charlotte CARVALHO.

Tous les élèves du dispositif ULIS sont inclus, à des moments choisis de la journée, et pour des domaines d'enseignements précis, dans les autres classes.

Madame Magali DEMASSEZ DU CASTEL s'ajoute aux enseignants car elle assure la classe de Madame GILLET (le jeudi), et celle de Madame LECOURT (le vendredi) qui est déchargée de classe un jour par semaine pour assurer sa fonction de directrice.

Quatre autres adultes travaillent à l'école:

- ☞ madame Justine CHARPENTIER, **Assistante de Vie Scolaire**, affectée à 100% du temps scolaire à la classe ULIS,
- ☞ monsieur Jean-Louis ASSEMAT, **Assistante de Vie Scolaire**, à 100% du temps scolaire,
- ☞ madame Claire CAPDEVILLE, **Assistante de Vie Scolaire**, à 100 % du temps scolaire,
- ☞ madame Angélique DABOUINEAU, **Assistante de Vie Scolaire**, à 50 % du temps scolaire. (temps partagé avec Connerré)

## **2. PROJETS de l'année**

Le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante est le thème des contes.

L'équipe a commencé à réfléchir à une sortie avant les vacances de la Toussaint. Cependant, les nouvelles décisions gouvernementales les ont arrêtés dans leurs recherches. Il n'y a pas assez de vision sur les mois à venir pour s'engager financièrement dans un projet de sortie scolaire. L'équipe réfléchit à faire venir un ou plusieurs spectacles. Rien n'est arrêté pour le moment.

Certains projets sont spécifiques aux classes :

### ☞ Le Projet Théâtre de l' ULIS

Le dispositif ULIS s'est engagé dans un projet de théâtre et bénéficie d'une subvention de la DRAC (**D**irection **R**égionale de l'**A**rt **C**ontemporain) de 950euros. Madame CARVALHO explique que l'objectif est de faire venir une intervenante extérieure (comédienne) afin de construire un spectacle mêlant plusieurs contes.

### ☞ Correspondance scolaire

La classe de CM1-CM2 de Madame LECOURT a mis en place une correspondance scolaire avec une classe de CM1 d'Eure et Loire. L'objectif est, par le biais de la correspondance, d'échanger sur les écoles respectives, les communes, les vies de classe. Cela créer une motivation à l'écriture, à la découverte des autres. Le but final serait une rencontre entre les deux classes.

### ☞ Sortie vélo

Monsieur DINOCHAU souhaite faire, comme tous les ans, une sortie vélo. Celle-ci devrait avoir lieu en fin d'année scolaire.

### ☞ « Le chef d'œuvre des compagnons du devoir »

Monsieur DINOCHAU souhaite également organiser des rencontres avec des artisans. Le projet est de construire un objet avec ses mains et le présenter aux autres élèves en fin d'année. Les compagnons du devoir pourraient intervenir dans la classe pour expliquer leur métier aux enfants.

### ☞ Sécurité routière

Les élèves de CM2 devraient assister à une journée d'éducation à la sécurité routière sur la piste CARBUPERA à ARNAGE. Le contact a été pris, les enseignants sont en attente de retour de la structure (dates en février ou fin juin).

### ☞ L'activité piscine

Toutes les séances se déroulent à la piscine de *Sittellia* à MONTFORT. Les CP, partageant leur créneau avec les Grandes Sections le vendredi en début d'après-midi, ont décidé de scinder le nombre de séances en 2 (non brassage des classes). De ce fait, les élèves de CP auraient dû bénéficier de 5 séances jusque début décembre. Ils y sont allés le vendredi de la reprise, mais malheureusement ne pourront pas y retourner pour le moment, *Sittellia* ayant dû fermer ses portes également aux scolaires. Madame GILLET précise que l'activité, pour cette seule séance, s'est très bien passée, très confortable car beaucoup moins de d'élèves dans les vestiaires et autour du bassin.

Les CE1 et CE2 ont un créneau le mardi en fin de matinée, de mars à juin.

### ☞ Les séances d'EPS au gymnase

Les autres années, la Mairie permettait aux écoles de la commune d'utiliser les installations sportives, de janvier à mars, qui sont loin de l'école et exigent un transport en car. L'école bénéficiait de 3 créneaux par semaine (2 classes à chaque créneau). Monsieur TRIFAUT, maire de la commune, précise que les infrastructures sportives peuvent être ouvertes dans le cadre des activités scolaires. Les écoles peuvent donc bénéficier de ses séances. L'organisation sera rediscutée avec la municipalité (séances, jours, transports).

## **3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020.

203 électeurs étaient inscrits. 95 ont voté. Le taux de **participation** est donc de **46,8%** (40,86% en 2019-2020). 9 bulletins ont été déclarés blancs ou nuls, cela signifie un taux de **sufrages exprimés** de **90,50%**.

Une seule liste était proposée. Les 6 sièges ont été pourvus.

Les parents élus titulaires sont, par ordre alphabétique :

Mme CALBRY, Mme LAMBERT, M. LAUNAY, Mme MARIOT, M. MUDRY, Mme PATAS. Mme ALLINANT est parent élu suppléante.

C'est Madame LAMBERT qui sera l'interlocutrice des parents élus auprès de la directrice de l'école.

Après consultation des PV des anciens d'école, le vote par correspondance avait été voté lors du premier conseil d'école de 2019-2020. De ce fait, le vote pour les prochaines années ne se fera que par correspondance.

## **4. Vote du Règlement Intérieur de l'école**

Le règlement intérieur rappelle les droits et devoirs des membres de la communauté éducative et spécifie les caractéristiques propres à l'école. Il est revoté tous les ans. Il est donné pour signature à chaque famille, dès que possible après le premier Conseil d'École.

La proposition de Règlement est lue, commentée et complétée.

Le Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité.

## **5. Protocole sanitaire**

Madame LECOURT rappelle que, tant que l'urgence sanitaire sera active, le protocole sanitaire primera sur le règlement intérieur, tout en appliquant ce dernier.

Le protocole sanitaire est lu au Conseil et commenté. Il est joint au règlement intérieur de l'école, pour signature et information aux familles.

Madame LECOURT dresse un bilan de ce protocole depuis la rentrée de novembre :

- Port du masque : les élèves appliquent le port du masque. Celui-ci est changé sur le temps de la pose méridienne. La directrice précise que les élèves qui oublieraient leur masque ou le casseraient se verraient prêter un masque en tissu, qu'il conviendra aux familles de laver et de rapporter.
- Zones de récréation : elles ont été mises en place de manière à limiter les brassages entre classes, sur les temps de récré mais aussi sur le temps de cantine
- Lavage des mains : celui-ci est le plus fréquent possible. Comme signalé à M Guillard, le dernier savon nettoyant utilisé était agressif pour certains élèves (mains rouges et extrêmement sèches en quelques jours). Ce produit a donc été changé et il n'y a plus de soucis.
- Réunions, équipes éducatifs, équipes de suivis : elles peuvent avoir lieu normalement, pour le moment, dans le respect des gestes barrières, selon les instructions de la DASEN (directrice académique de l'éducation nationale)

## **6. Sécurité à l'école**

Madame LECOURT présente les exercices qui ont lieu dans l'année afin de s'assurer de la sécurité des élèves, personnels et des bâtiments.

☞ Exercice incendie : il a été réalisé le vendredi 9 octobre. Le temps d'évacuation a été correct. Un point est à noter : une classe de l'école compte parmi son effectif un élève en fauteuil roulant. L'ascenseur ne pouvant être utilisé lors de l'évacuation, la classe de cet élève s'est regroupée devant le restaurant scolaire. Une signalisation de point de regroupement pourrait être installée devant la cantine pour cette classe.

☞ PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sureté Attentat/Intrusion) : dans le cas d'une intrusion de personne malveillante dans l'école (risque terroriste ou parents en colère). Le choix est porté sur le confinement dans les classes, lumière éteinte, en silence. La directrice précise que l'exercice sera réalisé dans la semaine, les parents en sont informés.

☞ PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sureté Risques Majeurs) : dans le cas d'une grosse tempête, d'un accident de camion transportant des produits dangereux, ... Le choix est porté sur le confinement dans le bâtiment Ouest (côté grand portail), avec déplacement des classes Est. Un exercice doit être réalisé dans l'année, la date n'a pas encore été fixée. Compte-tenu du protocole sanitaire, l'équipe enseignante ne sait pas comment elle pourra organiser cet exercice.

Un diagnostic sécurité a été réalisé le vendredi 6 novembre, en présence de deux gendarmes de Connerré et de représentants de la mairie (monsieur le Maire et Madame Coulon). Ce diagnostic avait pour objectif de faire un bilan sur la sécurité extérieure mais aussi intérieure des bâtiments, en particulier dans le cadre d'une intrusion ou d'un confinement

(tempête violente ou camion de produit chimique qui se renverse). Le bilan est tout à fait positif, une attention particulière doit être portée sur la fermeture des portes (verrouillage à clé) et une réflexion doit être menée avec la municipalité sur les sorties et entrées des élèves pendant le temps scolaire (en lien avec ses portes fermées que l'on ne peut pas ouvrir à distance). Monsieur le Maire rappelle que le plan de sécurité vigipirate est passé en urgence attentat, la municipalité doit donc trouver des solutions à ces problèmes. Ces solutions doivent convenir au fonctionnement de l'école et assurer les contraintes de sécurité. Pour un accès aux toilettes, il serait envisagé de mettre en place une cabine de toilette dans le bâtiment Ouest. Pour les rendez-vous extérieurs, un visiophone pourrait être mis en place au niveau du portail situé Grande Rue.

## **7. Bilan des comptes 2020/2021 de la coopérative scolaire**

Madame LECOURT commente le bilan financier (calculé du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020) de l'année scolaire 2019/2020. Beaucoup de projets ayant été abandonnés à cause de l'épidémie de Covid-19, tout l'argent n'a pas été dépensé.

L'année 2020/2021 de la coopérative a démarré avec une trésorerie disponible de 5945,34 € (qui a légèrement diminué aujourd'hui, pour des achats de vie de classe), et les budgets des projets de l'année sont encore à affiner. L'appel à la coopérative scolaire n'a pas encore été fait. La photo scolaire ne devrait avoir lieu qu'en avril, donc le bénéfice ne sera pas disponible de suite.

Certains parents demandent si une photo de classe aura lieu cette année. L'équipe enseignante le souhaite, mais de manière à respecter le protocole sanitaire. Madame LECOURT précise que la suite de l'épidémie permettra à l'équipe enseignante de décider de la manière dont pourrait se dérouler cette photo scolaire.

## **8. Questions diverses**

### 1. Au sujet de la cantine : (question d'un parent)

- *Pourquoi y a-t-il de la différence à la cantine ? Pourquoi les enfants ne mangent-ils pas la même chose ? Combien de temps ont nos enfants pour manger ?*

REPONSE DE MADAME COULON : Il y a le choix pour l'entrée. Le plat principal est le même pour tout le monde. Il y a le choix pour le dessert aussi. Il arrive qu'il n'y ait plus de choix pour le dernier service. Un roulement a été mis en place pour que cela ne soit pas toujours les mêmes enfants qui soient pénalisés. Le temps pour manger dépend de la classe. Quand un groupe classe a terminé son repas, il sort de la cantine. Cela est plus simple pour organiser les désinfections des espaces de repas.

### 2. Bac à sable (question d'un parent)

- *Quid du bac à sable ? C'est dégoûtant, quand sera-t-il enlevé ou bien protégé par une bâche ? Merci.*

REPONSE DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE : Les incidents sont très très rares donc il n'y a, a priori, pas de problème d'hygiène.

La mairie prévoit de remplir le bac avec du nouveau sable régulièrement.

### 3. Autre (remarque d'un parent)

- *Nous n'avons pas de remarque particulière pour le moment.*

#### 4. Équipement numérique de l'école

- Madame LECOURT demande à la mairie où en est le projet d'équipement numérique de l'école.

Monsieur RENAULT, conseiller municipal, explique le projet. Il s'agit d'installer un vidéoprojecteur interactif au-dessus de chaque tableau (avec changement des tableaux pour avoir une surface blanche). Chaque classe disposera aussi d'un ordinateur connecté à internet. La municipalité est en attente d'une réponse de demande de subvention de l'éducation nationale. Le matériel sélectionné va être proposé au budget mairie 2021. D'autres subventions vont être demandées par la mairie.

#### 5. Service de pointage cantine

- Les enseignants demandent quand est-ce que le nouveau service de pointage de la cantine sera mis en place dans les classes.

La mairie répond que cela ne sera pas possible avant janvier. L'outil informatique qui sera mis en place n'est pas encore disponible. La mairie rappelle qu'en cas d'absence de l'enfant qui mange quotidiennement, la famille doit prévenir la mairie en plus de l'école (il n'est pas toujours possible pour les enseignants de fournir à la mairie les informations d'absence, des erreurs sont possibles).

Avec le futur outil informatique, les parents devront inscrire leurs enfants à l'avance. Tout enfant non prévu pourra manger quand même mais cela sera facturé à la famille à un tarif différent. Cela responsabilisera les familles, facilitera la facturation et cela permettra de réduire le gaspillage alimentaire.

#### 6. Jeux de cours

L'achat d'une table de ping-pong est prévu au budget mairie. Les enseignants préféreraient un modèle pliable pour pouvoir le ranger facilement.

L'ordre du jour étant épuisé, madame LECOURT lève la séance à 19 heures 45.

**La directrice :**

*C. LECOURT*

**La secrétaire de séance:**

*A. GILLET*